

TÉLÉPHONIE MOBILE

Difficile accouchement de la troisième licence



S'il y a un dossier issu de la transition qui a fait couler beaucoup d'encre, et dans lequel les avis les plus distingués ont été donnés, mais dans lequel la confusion est volon-

tairement entretenue, c'est bien celui de la troisième licence de téléphonie. Le marché passé en catimini sous la transition, et qui a manqué de transparence, qui repose sur des irrégulari-

tés congénitales soulevées par le Vérificateur général, recommande une annulation pure et simple pour reprendre la procédure sur des bases plus saines, selon les points de vue du Vérificateur général Amadou Ousmane Touré, qui, on le sait, sont fondés sur des expertises difficilement reprochables.

Dans ce dossier où le marché de la troisième licence de téléphonie a été attribué au groupe Planor Monaco Telecom, le Vérificateur général Amadou Ousmane Touré a relevé des irrégularités, des soupçons de corruption, de collusion entre l'adjudicataire et

des autorités de la transition. La voie indiquée par le vérificateur était sans doute l'annulation pure et simple de la procédure d'attribution de la troisième licence qui a été jalonnée de favoritisme et de violation des règles de marché public. Mais ce dossier continue à ce jour d'alimenter la polémique, comme si le gouvernement ne voulait pas s'assumer et prendre ses responsabilités.

Pendant ce temps, comme pour défier le bon sens, l'homme d'affaires burkinabè Apollinaire Compaoré, distille l'information à travers les communiqués et autres spot, que les activi-

tés de la société Alpha Telecom vont démarrer. Le gouvernement, quant à elle reste muet comme une carpe et ne pipe mot sur ce qu'on peut considérer comme sa position dans cette affaire confuse. Le gouvernement de l'ère de la légitimité devrait adopter un comportement beaucoup moins ambigu, et prononcer l'annulation de la procédure qui ne finit pas de jeter un discrédit sur certaines autorités du pays. Il est question de lier, à l'affaire, le nom d'un opérateur économique malien, ami d'IBK, pour attirer la sympathie de ce dernier, afin de

l'amener à laisser les choses en l'état, sans annulation de la procédure que tout le monde sait entachée d'irrégularités. Le nom de Babou Yara apparaît sur toutes les lèvres, comme l'homme providence auquel IBK doit beaucoup. Mais les Maliens ont souvenance que le Président IBK a déclaré sur l'Ortm qu'il ne devait son élection à aucun pouvoir financier de ce pays. Alors si tel est le cas devrait-il y avoir de blocage empêchant les autorités habilitées, d'aller à la régularité? Et cela passe par l'annulation.

B. Daou